

Les décrets 92 et 94

Coordination des travaux Santé Prévention Sécurité

OBJECTIF DE FORMATION

Connaitre les dispositions liées à l'application des plans de prévention Santé Prévention Sécurité des décrets 92 et la mise en application des textes liés au décret 94.

Durée de la formation : 2 jours

Population concernée :

Toutes personnes intervenant sur les chantier, ainsi que les managers.

PÉDAGOGIE

- Formation théorique et pratique
- Intervention du hiérarchique en fin de stage
- Envoi à l'employeur d'une attestation de suivi de stage

PROGRAMME DE FORMATION

Décret 92

- Les dispositions du décret 92
- L'identification des acteurs SPS
- L'inspection préalable
- Les principes généraux de prévention
- La rédaction du plan de prévention SPS
- Le suivi du plan de prévention

Décret 94

- Les dispositions du décret 94
- L'identification des acteurs SPS
- Les obligations liées à leur fonction
- L'inspection préalable
- Les principes généraux de prévention
- La rédaction du plan de prévention PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé)
- La prise en compte du plan général de coordination